

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1987

présenté par
M. Labaronne

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 12 SEXDECIES, insérer l'article suivant:

Retiré avant publication.
